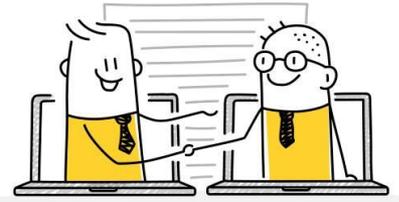


Ressource Handicap Formation



Offre de service RHF
Jeudi 07 décembre 2023

La RHF en quelques mots



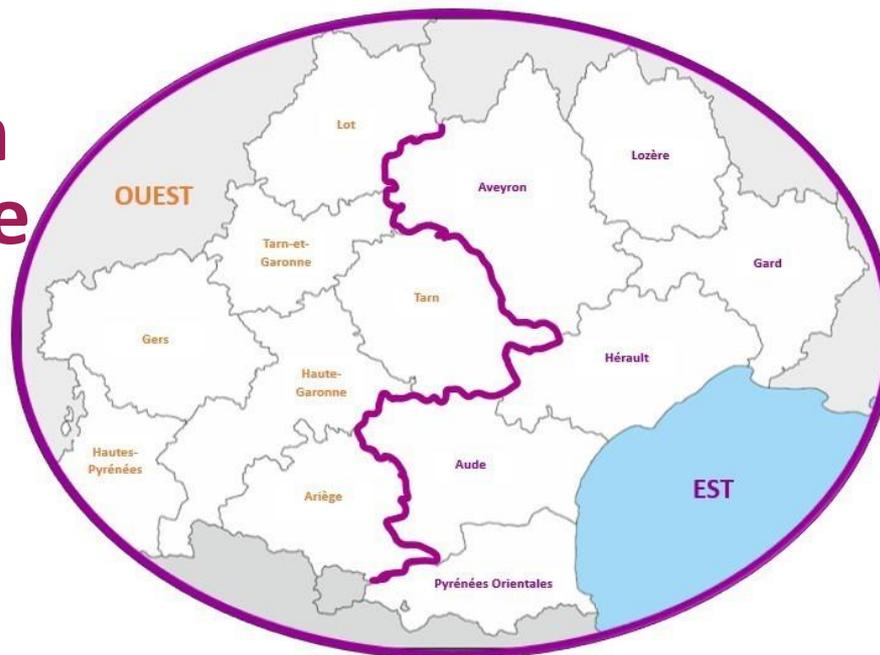
**La Ressource
handicap formation,
de quoi parle-t-on ?**

<https://www.youtube.com/watch?v=BfKulj17-zU>



RHF en Occitanie

Une organisation territorialisée



Equipe RHF Ouest

Equipe RHF Est

Pour une information sur l'offre de service RHF

rhfouest-occitanie@agefiph.asso.fr

Céline GUELFY & Aurélie CALVIÈRE

rhfest-occitanie@agefiph.asso.fr

Annette GALLET & Soizic GORINI

Pour un appui individuel Compensation & Accessibilité

rhfouest-conseil-occitanie@agefiph.asso.fr

Nathalie BAYLE - 06 48 10 95 84

rhfest-conseil-occitanie@agefiph.asso.fr

Aurélien MONNIER - 07 86 46 73 45

Delphine HAMEL - 07 84 16 06 06

La RHF en Occitanie : une offre de service intégrée



L'accessibilité de la formation pour tous

Information collective & Appui individuel & Outil digitalisé dédié à la démarche



La compensation du handicap en formation

Information collective & Appui individuel



La professionnalisation des référents handicap et des acteurs régionaux

Formation socle & Ateliers & Focus handicap

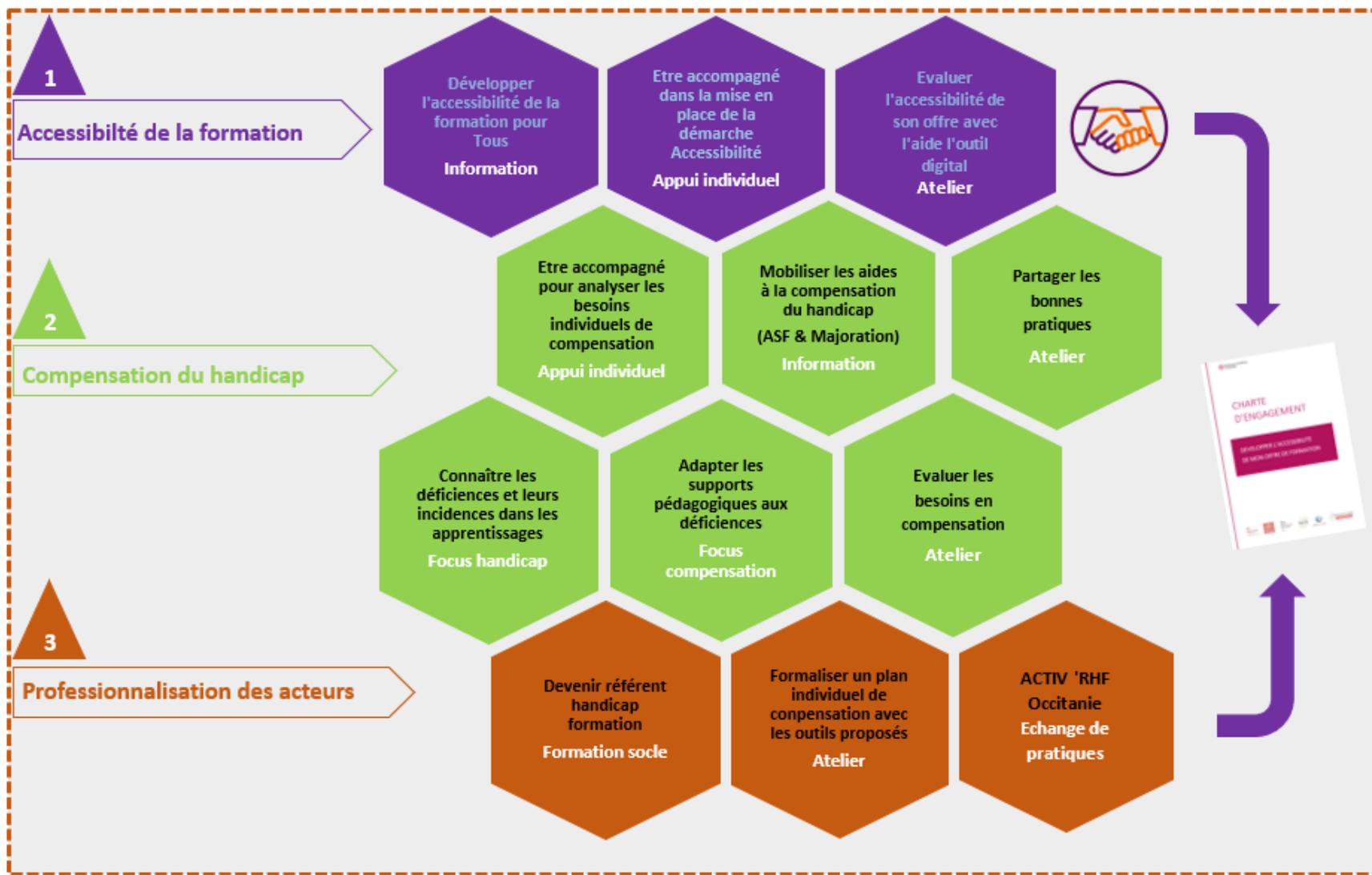
L'animation du réseau des 1 672 référents handicap formés

ACTU RHF Occitanie (Lettre d'information) & ACTIV'RHF Occitanie (Atelier d'échanges de pratique)

► Un co-pilotage régional avec les partenaires de la formation professionnelle :



L'offre de service RHF 2023





L'accessibilité de la formation pour tous



Ressources Handicap
Formation



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Pourquoi s'engager dans la démarche ?

Objectifs

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- Permettre un meilleur accès à la formation,
- Sécuriser les parcours des apprenants en situation de handicap.

Enjeux

- S'engager dans la mise en œuvre **opérationnelle d'une démarche d'accessibilité généralisée** de toutes les actions de formation, financées ou non par l'Agefiph,
- S'inscrire dans **une démarche volontaire et interdépendante à votre certification Qualité.**

Engagement

- **Développer un droit à la formation plus inclusif,**
- Rendre lisible l'implication de votre organisme de formation dans **le développement d'une politique d'accessibilité**, vis-à-vis des publics visés et des partenaires du handicap,
- **Soutenir et accompagner les pratiques internes** du ou des référent.s handicap et de vos équipes pédagogiques.

Une démarche pilotée par le référent handicap formation ...



Un outil digitalisé au service de la démarche de progrès

Une plateforme RHF régionale mise en ligne depuis le 01/03/2023 :

<https://occitanie.rhf-accessibilite.fr>

Ressource Handicap Formation

La RHF La démarche de progrès Espace Membre Je contacte la RHF

La Ressource Handicap Formation
Engager mon centre de formation dans une démarche d'amélioration continue de mon accessibilité

**Structurer et suivre la politique
d'accessibilité dans votre
structure**

305

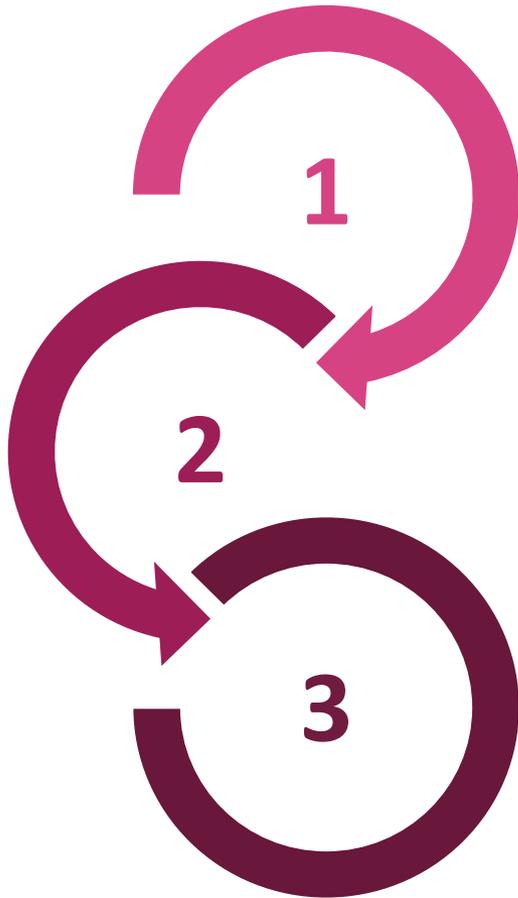
Organismes/CFA inscrits

376

Espaces membres

*Source des données de la plateforme RHF Occitanie
au 05/12/2023*

Quelles sont les étapes essentielles?



- Constituer votre **Groupe Projet Accessibilité**, composé *a minima* d'un membre de l'équipe de direction, du référent handicap et d'un responsable formation / pédagogique.
- Auto-déclarer votre organisme sur la plateforme.
- Créer vos **espaces membres** sur la plateforme RHF.
- Co-réaliser avec les membres du Groupe Projet Accessibilité **l'auto-positionnement** du niveau d'accessibilité de votre offre de formation.
- Signer la **charte d'engagement** et la déposer dans votre espace membre.
- Co-construire avec les membres du Groupe Projet Accessibilité votre **plan annuel de progrès**, visant à l'amélioration des items d'accessibilité.
- Réaliser a minima une fois par an une **évaluation des progrès réalisés** avec une restitution à la RHF de l'Agefiph.
- Organiser une communication auprès des publics et partenaires sur votre engagement et vos réalisations.



La compensation du handicap en formation



Ressources Handicap
Formation



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Un accompagnement différencié en fonction des demandes

Qui peut solliciter le service ?

- les **PRESCRIPTEURS** : Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi
- les **CFA OU ORGANISMES DE FORMATION** et plus particulièrement le Référent Handicap
- les **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

UN IMPÉRATIF :

- > Les personnes sollicitant la RHF restent **ACTEURS DE LA DÉMARCHE** de co-construction des solutions de compensation du handicap
 - La RHF n'est pas une prestation mais **un service d'appui à la personne**

Pour quel public bénéficiaire ?

Service mobilisable pour **DES DEMANDEURS D'EMPLOI, DES SALARIÉS OU DES ALTERNANTS** ayant une reconnaissance administrative de leur handicap

UN PRÉ-REQUIS :

- > **LE PROJET DE FORMATION DE LA PERSONNE DOIT ÊTRE VALIDÉ** par le conseiller à l'emploi et le CFA ou l'organisme de formation doit être identifié
 - La RHF n'est pas un service mobilisable pour la définition du projet de formation

Un accompagnement différencié en fonction des demandes

Le prescripteur
de formation

OU

L'organisme de formation ou le CFA
par l'intermédiaire du Référént Handicap

OU

La personne elle-même

sollicite la RHF...

La RHF propose un appui pour **identifier et co-construire des solutions de compensation** du handicap

EN MOBILISANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU PARCOURS DE FORMATION

- **le prescripteur** qui connaît le parcours de la personne et son projet
- **le CFA ou l'organisme de formation** qui connaît les exigences de la formation
- **la personne concernée** qui connaît les contraintes liées à son handicap mais aussi ses ressources
- **les opérateurs spécialisés** qui sont experts sur le champ du handicap concerné
- le cas échéant, **le tuteur en entreprise ou le maître d'apprentissage**

Un accompagnement différencié en fonction des demandes

Infos – Relais

1^{er} niveau d'information

Informations générales sur handicap/formation, relais vers les acteurs...

231 Infos

Conseils – Compensation

Conseil sur les démarches

Evaluation de la situation des besoins

Information sur des relais, information ciblée sur les démarches à réaliser

171 Conseils

Accompagnements – Compensation

Appui à la réalisation des démarches

Evaluation de la situation de handicap / exigences de la formation
Evaluation concertée des besoins en compensation
Identification collective des solutions de compensation
Remplissage de la grille d'évaluation des besoins (plan de compensation)
Dépôt d'une demande d'aides financières (OPCO / Agefiph)

114 Accompagnements

En 2022



Professionnalisation des référents handicap



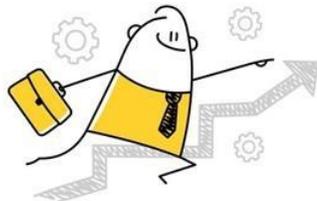
Ressources Handicap
Formation



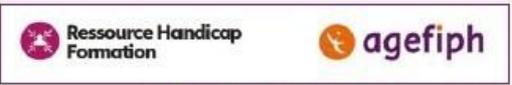
agefiph ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Différents types d'actions de professionnalisation

Formation socle	Ateliers pratiques	Focus handicap	Focus compensation
Devenir Référent handicap formation	4 thématiques	focus	focus
2 sessions par mois (distanciel/présentiel)	4 dates par thématique (distanciel/présentiel)	webinaire	webinaire
2 jours consécutifs	½ journée (9h-12h30)	2h	2h



La newsletter de l'Agefiph : L'Actu RHF Occitanie



L'ACTU RHF Occitanie n°15 Septembre 2023

En cette rentrée de septembre, voici quelques chiffres sur l'activité réalisée au 1er semestre avant de se projeter sur la fin de l'année.

L'évènement marquant a été l'ouverture le 1er mars, de la plateforme régionale RHF. Aujourd'hui ce sont 222 organismes/CFA inscrits et 269 espaces membres créés. Accédez directement à la plateforme [ici](#).

Un réseau de
1 580 référents
handicap en Occitanie
!

12 sessions de formation ont accueilli 159 nouveaux référents. Les 16 ateliers de professionnalisation ont rassemblé quant à eux, 174 participants. Et pour finir, les 6 webinaires organisés régionalement ont accueilli 663 participants.

Au 1er septembre, l'offre de service de la RHF Occitanie évolue pour être plus proche des territoires. Nous vous présentons la nouvelle organisation régionale et les coordonnées des conseillers RHF.

Dans les nouveautés également, la digitalisation de l'offre de service Agefiph en ce qui concerne l'envoi des dossiers de demandes d'intervention, elle inclue maintenant les demandes d'aide à l'adaptation des situations de formation (ZASF).

Pour se projeter sur les perspectives de cet automne, retrouvons-nous enfin en présentiel avec l'ACTIV'RHF, le 10 octobre prochain.

Notre lettre d'information est pour finir, l'occasion pour nous de rappeler les évolutions qui ont un impact sur l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. C'est le cas avec la délivrance automatique de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pour les mineurs de 16 ans et plus.

Ce numéro vous propose de :

1. Découvrir la nouvelle organisation de l'offre de service RHF Occitanie
2. La digitalisation de l'aide ZASF
3. Se retrouver en présentiel pour l'ACTIV' RHF Occitanie
4. Une information sur la RQTH automatique pour les mineurs de 16 ans et plus

Bonne lecture
L'équipe RHF Agefiph Occitanie



L'ACTU RHF Occitanie



- Depuis janvier 2022, une publication périodique (9 numéros par an)
- Envoyée à l'ensemble des Directions et Référents Handicap Formation du réseau régional et partenaires (2 100 destinataires par numéro)

1er atelier Activ' RHF Occitanie



Atelier de codéveloppement en présentiel :

Echanges, idées innovantes pour améliorer l'accessibilité au sein des OF et CFA

Prochain Activ'RHF à Montpellier 1^{er} trimestre 2024

Des actions de professionnalisation des référents handicap

Boîte à outils :

Vidéo de présentation RHF : cliquez [ici](#)



Site de l'Agefiph sur la page Acteur de la formation : accès à des webinaires, fiches ... : cliquez [ici](#)

Réunion d'information sur le dépôt d'une aide à l'Adaptation des Situations de Formation avec le portail en ligne Digit'Hall

Cliquez [ici](#)

Et saisir le code secret : T5?sS9%a



Les prestations et aides financières



Les prestations et appuis conseils

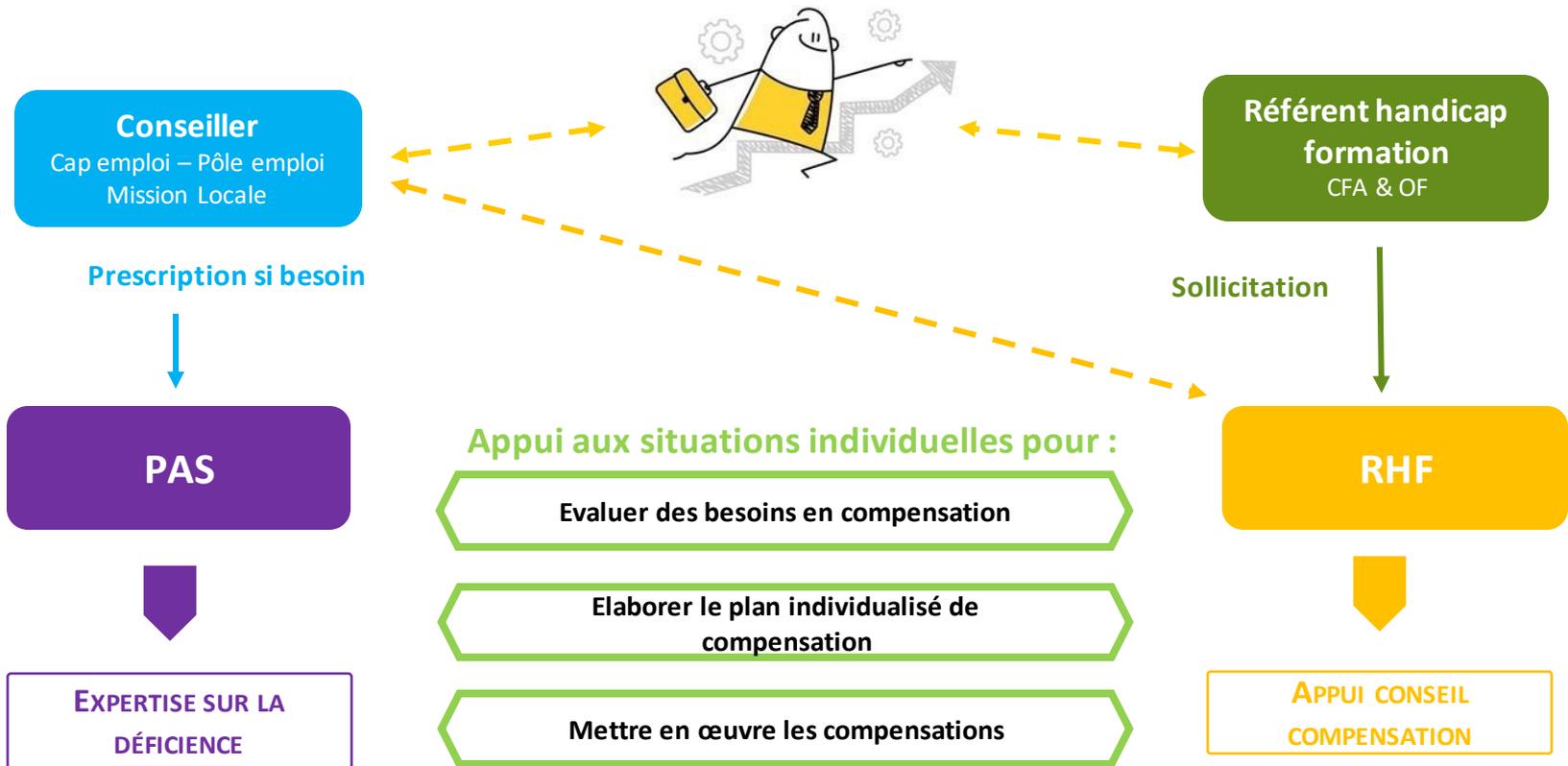
Ressource Handicap Formation RHF	Appui conseil pour identifier et co-construire des solutions de compensation du handicap avec l'ensemble des acteurs du parcours de formation
Prestations d'Appuis Spécifiques PAS 	Appui conseil d'un expert spécialiste de la déficience pour identifier les incidences du handicap dans le projet professionnel de la personne et définir les besoins de compensation et les modalités d'accompagnement à mettre en place tout au long du parcours de formation
La Plateforme de Prêt de Matériel d'Occitanie PPMO	<ul style="list-style-type: none">▪ Le prêt fait suite à une prestation PAS ou une sollicitation RHF▪ Pour les handicaps Visuel, Auditif, Moteur, Troubles cognitifs (Dys, Cérébro-lésions et Troubles du spectre autistique)▪ Durée de 1 à 3 mois▪ Conditions : Situations de formation continue pour lesquelles la location ou le prêt par un fournisseur ne sont pas possibles dans le délai imparti.

Les prestations et appuis conseils

Aide à l'Adaptation des Situations de Formation – ASF

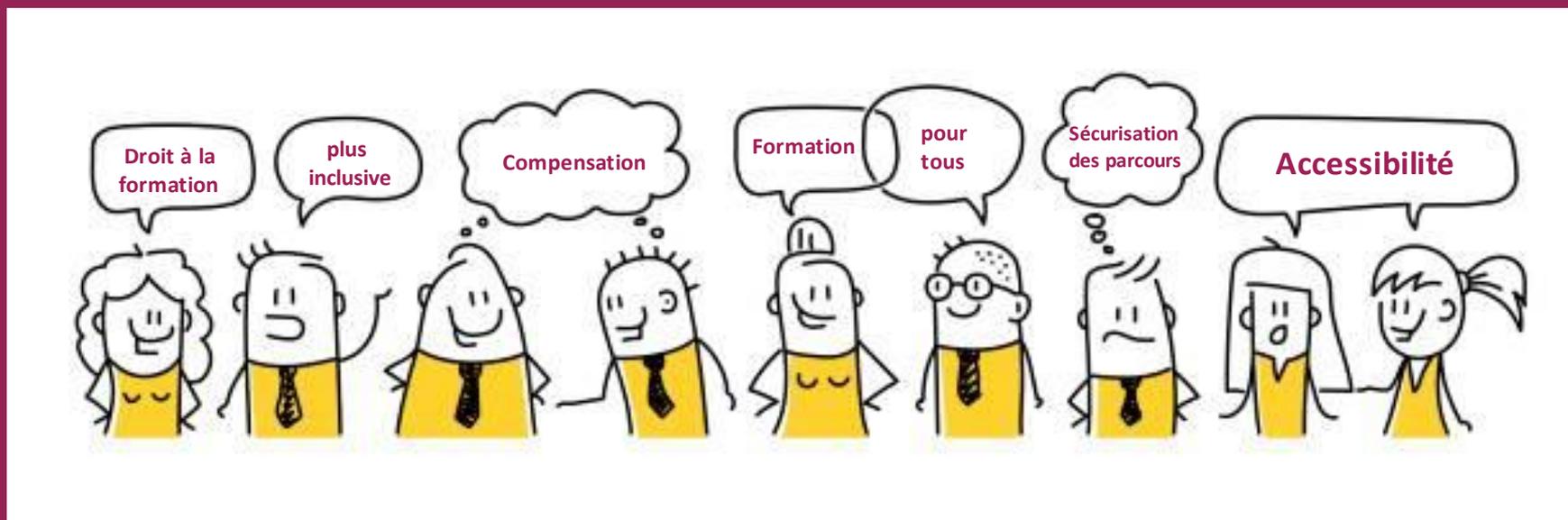
Objectif	Bénéficiaire	Modalités	Montant
<p>Sécuriser le parcours de formation d'une personne en situation de handicap par l'adaptation de son parcours de formation</p>	<p>Les organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences : OF/OFA/CFA.</p> <p>La demande est réalisée par le référent handicap de l'organisme demandeur.</p>	<p>Aide accordée en stricte compensation du handicap, sur la base d'une évaluation des besoins de l'apprenant donnant lieu à un plan individualisé de compensation portant sur la durée de la formation ou le cas échéant, l'année de formation (pour les formations sur plusieurs années).</p>	<p>Le montant de l'aide est évalué après analyse de chaque situation dans une logique de stricte compensation du handicap.</p> <p>Renouvellement en cas :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'aggravation du handicap,• d'une suite de parcours.

Le circuit et rôle des acteurs





Merci



Ressources Handicap
Formation



agefiph ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées